

FEMMES D'EUROPE & INITIATIVE CITOYENNE WOMEN FOR EUROPE AND CITIZEN'S INITIATIVE



Mercredi 21 septembre 2011. Wednesday, September 21, 2011
Parlement européen - Bruxelles - Salle JAN 6Q2. European Parliament - Brussels - Room JAN 6Q2

Varsovie, le 7 mars 2011

La proportion de femmes dans le monde politique augmente régulièrement, et les secteurs de la vie politique traditionnellement dévolus aux femmes gagnent en importance. Ce constat est tiré d'un rapport de la Commission européenne analysé, avant la Journée de la femme, par les participants de la conférence « Femmes et pouvoir dans l'Union Européenne », organisée dans le cadre du projet « Femme d'Europe & Initiative citoyenne ».

Les débats se sont concentrés sur le rapport de la Commission européenne « Plus de femmes aux fonctions dirigeantes – la clé de la stabilité et de la croissance économiques ». Ce dernier fait état d'une tendance positive quant à l'égalité des représentations hommes-femmes en politique. Ont également été abordés l'initiative citoyenne, encore peu connue en Pologne, et un bilan du centenaire de la Journée de la femme.

Le nombre de femmes au Parlement européen a doublé durant le dernier quart de siècle, de 17 % en 1984 à 35 % en 2009. Krzysztof Iszkowski a reconnu que cela restait cependant loin de la parité et que « la proportion de femmes dans les parlements nationaux est moindre, de l'ordre de 24 % en moyenne, mais la tendance est positive ».

Les participants ont aussi abordé la domination masculine du secteur financier. Celle-ci est particulièrement frappante si l'on s'intéresse à la structure de l'emploi. Les banques et assurances emploient de nombreuses femmes, mais en général à des postes d'assistance : secrétariat, relations humaines ou publiques. Il y a en revanche peu de femmes aux postes de direction.

Les intervenants ont aussi souligné que l'analyse des entreprises du CAC 40 produite par le rapport de la Commission montre que les cours des entreprises où les femmes étaient mieux représentées aux postes de direction avaient moins reculé lors de la dernière crise que dans celles où les femmes étaient plus rares à ces postes. Krzysztof Iszkowski a signalé que « la banque BNP Paribas, où 39 % des postes directeurs sont occupés par des femmes, n'a perdu que 20 % de sa valeur, tandis que le Crédit Agricole, où l'on ne compte que 16 % de femmes-directrices, a perdu la moitié de sa valeur ».

Le rapport signale également, que dans l'Union européenne, la proportion de femmes dans les conseils de surveillance des entreprises cotées en bourse ne dépasse nulle part 25 %. La Pologne se situe de ce point de vue sous la moyenne européenne, aux alentours de 10 %. Parmi les pays membres, la plus forte proportion de femmes dans les conseils de surveillance est observée en Suède et en Finlande, avec plus de 20 %. La Norvège, qui n'est pas membre de l'UE, a même introduit la parité, mais en pratique la présence de femmes dans ces cercles se situe seulement aux alentours de 40 %, comme l'a souligné Anna Radwan.

Le rapport de la Commission comprend aussi des recommandations devant aboutir à une augmentation de la proportion de femmes dans les cercles dirigeants des sociétés. Ses auteurs attirent l'attention sur la nécessité d'un équilibre sexuel de la composition des commissions de recrutement qui décident de l'emploi dans les sociétés.